

**EXTRAITS DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU**  
**16 DECEMBRE 2002**

Etaient présents :

LISAN	Marcelin	Maire
TERIITAUMIHAU	Marie-Hélène	1 <sup>er</sup> adjoint au maire
LEMAIRE	Gaston	3 <sup>ème</sup> adjoint au maire
VAIHO	Dorita	4 <sup>ème</sup> adjoint au maire
LY	Gaby	5 <sup>ème</sup> adjoint au maire
LEE CHIP SAO	Eric	6 <sup>ème</sup> adjoint au maire
TSING TIN	Anitihi	7 <sup>ème</sup> adjoint au maire
TERAAITEPO	Mana	8 <sup>ème</sup> adjoint au maire
FAATAUIRA	Camille, Enoha	maire délégué de Faie
LAO MAO	Hon Sha	maire délégué de Fiti
TAAROAMEA	Bruno	maire délégué de Tefareii
COLOMBANI	Georges	maire délégué de Haapu
TEREMATE	Tania	conseiller municipal de Fare
OOPA	Richard	conseiller municipal de Fare
TEFAATAUMARAMA	Marietta	conseiller municipal de Maeva
TEPA	Tapea, Gérard	conseiller municipal de Fiti
MARE	Olivier	conseiller municipal de Maeva
MOU SIN	Gaeton	conseiller municipal de Fiti
KANA	Ioana	conseiller municipal de Parea
TEPA	Eremoana	conseiller municipal de Maroe

Absents représentés :

MALATESTE	Antonio	représenté par FAATAUIRA Camille
PAU	Tama	représenté par TEPA Gérard
MAI	Maiterai	représenté par TERAAITEPO Mana
MAI	Nina	représentée par LEMAIRE Gaston
TIIHIVA	Tutohiarai	représenté par MOU SIN Gaeton
PUUPUU	Heifara	représenté par TEPA Eremoana
HIOE	Hana	représentée par OOPA Richard

Etaient absents :

TEKURIO	Haerenoa	maire délégué de Maeva
FAATAU	Félix	conseiller municipal de Maeva

**I - Adoption du procès-verbal de la réunion du 12 novembre 2002**

Le procès-verbal est adopté à la majorité des voix des vingt-six (26) membres présents ou représentés, moins une (1) abstention (Hon Sha LAO MAO).

**II - Approbation du Budget Primitif de l'exercice 2003**

Le Budget Primitif 2003 se présente comme suit :

Section d'Investissement (Recettes et Dépenses équilibrées)	155 731 628 Fcp./.
Section de Fonctionnement (Recettes et Dépenses équilibrées)	517 824 132 Fcp./.
Total :	673 555 760 Fcp./.

Le Budget Primitif de l'exercice 2003 est adopté à l'unanimité des voix des vingt-cinq (25) membres présents ou représentés.

**III - Approbation des projets de délibération n° 91 à 105/2002**

Le projet de délibération n° 91/2002, adoptant le budget primitif de l'exercice 2003, est adopté à l'unanimité des voix des vingt-cinq (25) membres présents ou représentés.

Les projets de délibération suivants ont été adoptés à l'unanimité des vingt-cinq (25) membres présents ou représentés :

- Projet de délibération n° 92/2002, abrogeant la délibération n° 34/2002 du 26 juin 2002 et fixant à nouveau les taux des indemnités de déplacement des membres du conseil municipal et du personnel communal ;
- Projet de délibération N° 93/2002, fixant les indemnités de fonction du Maire, des Adjointes au Maire et des Maires délégués de la Commune de HUAHINE ;

- Projet de délibération n° 94/2002, autorisant le Maire à lancer toutes les consultations et appels d'offres portant sur la fourniture à la Commune de HUAHINE de carburants, de lubrifiants, de produits d'alimentation générale et de matériaux de construction ;
- Projet de délibération n° 95/2002, portant délégation au Syndicat pour la Promotion des Communes de Polynésie française de compétences optionnelles ;
- Projet de délibération n° 96/2002, relative à la tarification de l'eau de forage servie sur le territoire de la Commune de HUAHINE ;
- Projet de délibération n° 97/2002, modifiant le programme de mise en place effective de la facturation de l'eau à l'encontre des établissements relevant de l'hôtellerie internationale, de l'hébergement de tourisme chez l'habitant, et de la petite hôtellerie familiale installés dans les communes associées de TEFARERII, PAREA, HAAPU et MAROE alimentées en eau de forage ;
- Projet de délibération n° 98/2002, autorisant le reversement à chaque coopérative scolaire de la part de la dotation FIP de l'exercice 2003 réservée à l'entretien des élèves et au fonctionnement des établissements scolaires, et parascolaires du premier cycle de la Commune de HUAHINE ainsi que le versement d'une dotation spéciale de fonctionnement ;
- Projet de délibération n° 99/2002, autorisant le reversement de la part de la dotation FIP de l'exercice 2003 réservée à la coopérative gestionnaire de la cantine du CJA de FARE ;
- Projet de délibération n° 101/2002, autorisant la prise en charge par le budget communal de l'équipement de la délégation sportive participant aux prochains et premiers Jeux de Tahiti Nui ;
- Projet de délibération n° 102/2002, fixant à nouveau la participation du personnel enseignant pour chaque repas pris et servi par la cuisine centrale ;
- Projet de délibération n° 103/2002, autorisant la prise en charge par le budget communal du plan 2003 de départ volontaire à la retraite anticipée des agents communaux ;
- Projet de délibération n° 104/2002, fixant à nouveau l'indemnité de départ à la retraite ;
- Projet de délibération n° 105/2002, relative au versement du complément communal de l'indemnité représentative de logement en faveur des directeurs d'école et des instituteurs de la Commune de HUAHINE pour l'année 2002.

Le projet de délibération suivant a été adopté à l'unanimité des vingt-cinq (25) membres présents ou représentés moins trois (3) abstentions (Marietta TEFAATAUMARAMA, Eric LEE CHIP SAO et Richard OOPA) :

- Projet de délibération n° 100/2002, octroyant une subvention de fonctionnement aux associations sportives et socioculturelles de la Commune de HUAHINE pour l'exercice 2003 ;

#### **IV – Affaires diverses**

- Noël de l'association d'entraide aux personnes handicapées de HUAHINE « Te Huma Aroha no MATAIREA » le 18 décembre 2002 à 09h00 ;
- Fête des Matahiapo le 20 décembre 2002 à 11h30 à Parea ;
- Noël œcuménique à la mairie de Fare le 22 décembre 2002 à 18h00 ;
- Remerciements les plus chaleureux aux Fare amuiraa Oliveta et Tamara ainsi qu'à la paroisse catholique pour la mise à disposition de leurs locaux en faveur des élèves de l'école maternelle de Fare, pour toute la période de travaux de grosses réparations dont le début des travaux est prévu pour le début du mois de Janvier 2003 ;
- Projet d'installation d'une citerne à Taareu.

**Le Maire,**

**Marcelin LISAN**

# COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MARDI 12 NOVEMBRE 2002

4<sup>ème</sup> réunion ordinaire de l'année 2002

## Ordre du jour :

1. lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 19 Septembre 2002
2. élection du Maire-délégué de MAROE
3. projets de délibération n° 72 à 90/2002
4. orientations budgétaires
5. questions diverses

## Etaient présents :

LISAN	Marcelin	Maire
TERIITAUMIHAU	Marie-Hélène	1 <sup>er</sup> adjoint au maire
MALATESTE	Antonio	2 <sup>nd</sup> adjoint au maire
LEMAIRE	Gaston	3 <sup>ème</sup> adjoint au maire
VAIHO	Dorita	4 <sup>ème</sup> adjoint au maire
LY	Gaby	5 <sup>ème</sup> adjoint au maire
LEE CHIP SAO	Eric	6 <sup>ème</sup> adjoint au maire
TSING TIN	Anihiti, Félix	7 <sup>ème</sup> adjoint au maire
TERAAITEPO	Mana, Gilles	8 <sup>ème</sup> adjoint au maire
TEREMATE	Tania	conseiller municipal de Fare
OOPA	Richard	conseiller municipal de Fare
HIOE	Hana	conseiller municipal de Fare
TEFAATAUMARAMA	Marietta	conseiller municipal de Maeva
FAATAU	Félix	conseiller municipal de Maeva
FAATAUIRA	Camille	maire délégué de Faie
TEPA	Tapea, Gérard	conseiller municipal de Fitii
MOU SIN	Gaeton	conseiller municipal de Fitii
COLOMBANI	Georges	maire délégué de Haapu
KANA	Ioana	conseiller municipal de Parea
TAAROAMEA	Bruno	maire délégué de Tefarearii
TEPA	Eremoana	conseiller municipal de Maroe

## Absents représentés :

MAI	Maiterai	représenté par TERAATEPO Mana
MAI	Nina	représentée par TEPA Gérard
PAU	Tama	représenté par TAAROAMEA Bruno
TUIHANI	Teheura	représenté par TEPA Eremoana
TIIHIVA	Tutohiarai	représenté par MOU SIN Gaéton

## Etaient absents :

LAO MAO	Hon Sha	maire délégué de Fitii
MARE	Olivier	conseiller municipal de Maeva
TEKURIO	Haerenoa	maire délégué de Maeva

Suite à la convocation n° 4/CONV/CM/2002 du 07 Novembre 2002, le Conseil municipal tient sa quatrième réunion ordinaire de l'année 2002 à la mairie de Fare le Mardi 12 Novembre 2002 à 08h00. sous la Présidence de Monsieur Marcelin LISAN, maire de la Commune de Huahine. M.Richard OOPA est désigné à l'unanimité secrétaire de séance.

## **I - EXAMEN ET ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 19 SEPTEMBRE 2002 :**

APPROBATION A L'UNANIMITE

## **II - EXAMEN ET ADOPTION DES PROJETS DE DELIBERATION :**

Ont été approuvés à l'unanimité des conseillers présents les projets de délibération suivants :

- N° 55/2002 : adoptant le Budget Supplémentaire de l'exercice 2002
- N° 56/2002 : autorisant la prise en charge par le Budget Communal de cartables et de fournitures scolaires pour les élèves les élèves les plus méritants de CM2 passant en 6<sup>ème</sup> au collège et du C.J.A. de FARE
- N° 57/2002 : autorisant la prise en charge par le budget communal des frais de transport d'élèves, dans le cadre de transferts « Aéroport-Collèges-Aéroport » de UTUROA pour l'année scolaire 2001-2002

- N° 58/2002 : autorisant la prise en charge par le budget communal des frais de transport engagés dans le cadre de transferts quotidiens d'enfants, des foyers des familles d'accueil au site de la SAGAHINE à TEFARERII et retour
- N° 59/2002 : octroyant une subvention ou un complément de subvention d'aide au fonctionnement aux associations sportives de la Commune de HUAHINE, pour l'exercice 2002
- N° 60/2002 : autorisant la prise en charge par le budget communal des frais portant sur les manifestations organisées dans le cadre du prochain HAWAIKI NUI VA'A et des festivités de fin d'année
- N° 61/2002 : autorisant la prise en charge par le budget communal des frais de location de véhicules engagés et payés dans le cadre du Congrès des Maires de Polynésie Française à RURUTU
- N° 62/2002 : définissant les conditions d'utilisation du truck communal dans le cadre de transfert des élèves entre le collège de FARE et le stade territorial de FARE ou le centre nautique de l'A.S. FARE ARA
- N° 65/2002 : autorisant la nomination de deux nouveaux sous-régisseurs auprès du régisseur principal de la Commune de HUAHINE
- N° 66/2002 : revalorisant à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2003 le point d'indice des grilles de salaire du personnel de la Commune de HUAHINE
- N° 67/2002 : portant modification de deux (2) postes budgétaires au sein du Département des Relations aux Administrés de la Commune de HUAHINE
- N° 68/2002 : relative à la désignation d'un suppléant aux deux (2) délégués du Conseil Municipal au Comité du Syndicat pour la Promotion des Communes de Polynésie Française (S.P.C.P.F.)
- N° 69/2002 : autorisant le Maire à entreprendre et à signer les formalités et les actes nécessaires à l'acquisition à titre de dation en paiement d'une parcelle de terre appartenant aux consorts Thomas TEURURAI
- N° 70/2002 : autorisant le Maire à entreprendre et à signer les formalités et les actes nécessaires à l'acquisition à titre de dation en paiement d'une parcelle de terre appartenant à Monsieur Ladys TEURURAI
- N° 71/2002 : autorisant la prise en charge par le budget communal des frais de voyage, de transfert, d'hébergement et de participation aux manifestations organisés dans le cadre du 85<sup>ème</sup> Congrès des Maires

A été approuvé à l'unanimité moins deux (2) abstentions (MM Eric LEE CHIP SAO et Richard OOPA) le projet de délibération suivant :

- N° 59/2002 : octroyant une subvention ou un complément de subvention d'aide au fonctionnement aux associations sportives de la Commune de HUAHINE, pour l'exercice 2002

A été approuvé à l'unanimité moins une (1) voix contre (M. Félix FAATAU) le projet de délibération suivant :

- N° 63/2002 : fixant la participation parentale par repas servi par la Cuisine Centrale à tous les réfectoires des établissements scolaires du premier degré de la Commune de HUAHINE

A été approuvé à l'unanimité moins une (1) abstention (M. Félix FAATAU) le projet de délibération suivant :

- N° 64/2002 : fixant à nouveau le tarif des branchements d'eau munis d'un compteur

### **III - ORIENTATIONS BUDGETAIRES :**

### **IV - QUESTIONS DIVERSES :**

- Réunion entre le Maire et les membres du G.I.E. des transports en commun le vendredi 20.09.2002
- Inauguration du *fare rima'i* à l'aéroport de HUAHINE le mardi 24.09.2002\*
- Réparations à effectuer d'urgence dans les mairies annexes de HAAPU, FAIE ; clôture à installer à la mairie annexe de FAIE et de TEFARERII.

L'ordre du jour ayant été épuisé, le Maire remercie les conseillers de leur participation et lève la séance à 13h00.

**Le Secrétaire,**

**Le Président,**

**COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU JEUDI 19 SEPTEMBRE 2002**

**3<sup>ème</sup> réunion ordinaire de l'année 2002**

**Ordre du jour :**

1. lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 26 juin 2002
2. budget supplémentaire de l'exercice 2002
3. projets de délibération n° 55 à 71/2002
4. questions diverses

**Etaient présents :**

LISAN	Marcelin	Maire
TERIITAUMIHAU	Marie-Hélène	1 <sup>er</sup> adjoint au maire
MALATESTE	Antonio	2 <sup>nd</sup> adjoint au maire
LEMAIRE	Gaston	3 <sup>ème</sup> adjoint au maire
VAIHO	Dorita	4 <sup>ème</sup> adjoint au maire
LY	Gaby	5 <sup>ème</sup> adjoint au maire
LEE CHIP SAO	Eric	6 <sup>ème</sup> adjoint au maire
TSING TIN	Anihiti, Félix	7 <sup>ème</sup> adjoint au maire
TERAAITEPO	Mana, Gilles	8 <sup>ème</sup> adjoint au maire
TEREMATE	Tania	conseiller municipal de Fare
OOPA	Richard	conseiller municipal de Fare
HIOE	Hana	conseiller municipal de Fare
TEFAATAUMARAMA	Marietta	conseiller municipal de Maeva
FAATAU	Félix	conseiller municipal de Maeva
FAATAUIRA	Camille	maire délégué de Faie
TEPA	Tapea, Gérard	conseiller municipal de Fitii
MOU SIN	Gaeton	conseiller municipal de Fitii
COLOMBANI	Georges	maire délégué de Haapu
KANA	Ioana	conseiller municipal de Parea
TAAROAMEA	Bruno	maire délégué de Tefareii
TEPA	Eremoana	conseiller municipal de Maroe

**Absents représentés :**

MAI	Maiterai	représenté par TERAAITEPO Mana
MAI	Nina	représentée par TEPA Gérard
PAU	Tama	représenté par TAAROAMEA Bruno
TUIHANI	Teheura	représenté par TEPA Eremoana
TIIHIVA	Tutohiarai	représenté par MOU SIN Gaéton

**Etaient absents :**

LAO MAO	Hon Sha	maire délégué de Fitii
MARE	Olivier	conseiller municipal de Maeva
TEKURIO	Haerenoa	maire délégué de Maeva

Suite à la convocation n° 3/CONV/CM/2002 du 16 septembre 2002, le Conseil municipal tient sa troisième réunion ordinaire de l'année 2002 à la mairie de Fare le jeudi 19 septembre 2002 à 08h45. sous la Présidence de Monsieur Marcelin LISAN, maire de la Commune de Huahine. M. Antonio MALATESTE est désigné à l'unanimité secrétaire de séance.

**I - EXAMEN ET ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 26 JUIN 2002 :**  
APPROBATION A L'UNANIMITE

**II - EXAMEN ET ADOPTION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE DE L'EXERCICE 2002 :**  
APPROBATION A L'UNANIMITE

**III - EXAMEN ET ADOPTION DES PROJETS DE DELIBERATION :**

Ont été approuvés à l'unanimité des conseillers présents les projets de délibération suivants :

- N° 55/2002 : adoptant le Budget Supplémentaire de l'exercice 2002

- N° 56/2002 : autorisant la prise en charge par le Budget Communal de cartables et de fournitures scolaires pour les élèves les plus méritants de CM2 passant en 6<sup>ème</sup> au collège et du C.J.A. de FARE
- N° 57/2002 : autorisant la prise en charge par le budget communal des frais de transport d'élèves, dans le cadre de transferts « Aéroport-Collèges-Aéroport » de UTUROA pour l'année scolaire 2001-2002
- N° 58/2002 : autorisant la prise en charge par le budget communal des frais de transport engagés dans le cadre de transferts quotidiens d'enfants, des foyers des familles d'accueil au site de la SAGAHINE à TEFARERII et retour
- N° 59/2002 : octroyant une subvention ou un complément de subvention d'aide au fonctionnement aux associations sportives de la Commune de HUAHINE, pour l'exercice 2002
- N° 60/2002 : autorisant la prise en charge par le budget communal des frais portant sur les manifestations organisées dans le cadre du prochain HAWAIKI NUI VA'A et des festivités de fin d'année
- N° 61/2002 : autorisant la prise en charge par le budget communal des frais de location de véhicules engagés et payés dans le cadre du Congrès des Maires de Polynésie Française à RURUTU
- N° 62/2002 : définissant les conditions d'utilisation du truck communal dans le cadre de transfert des élèves entre le collège de FARE et le stade territorial de FARE ou le centre nautique de l'A.S. FARE ARA
- N° 65/2002 : autorisant la nomination de deux nouveaux sous-régisseurs auprès du régisseur principal de la Commune de HUAHINE
- N° 66/2002 : revalorisant à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2003 le point d'indice des grilles de salaire du personnel de la Commune de HUAHINE
- N° 67/2002 : portant modification de deux (2) postes budgétaires au sein du Département des Relations aux Administrés de la Commune de HUAHINE
- N° 68/2002 : relative à la désignation d'un suppléant aux deux (2) délégués du Conseil Municipal au Comité du Syndicat pour la Promotion des Communes de Polynésie Française (S.P.C.P.F.)
- N° 69/2002 : autorisant le Maire à entreprendre et à signer les formalités et les actes nécessaires à l'acquisition à titre de dation en paiement d'une parcelle de terre appartenant aux conjoints Thomas TEURURAI
- N° 70/2002 : autorisant le Maire à entreprendre et à signer les formalités et les actes nécessaires à l'acquisition à titre de dation en paiement d'une parcelle de terre appartenant à Monsieur Ladys TEURURAI
- N° 71/2002 : autorisant la prise en charge par le budget communal des frais de voyage, de transfert, d'hébergement et de participation aux manifestations organisés dans le cadre du 85<sup>ème</sup> Congrès des Maires

A été approuvé à l'unanimité moins deux (2) abstentions (MM Eric LEE CHIP SAO et Richard OOPA) le projet de délibération suivant :

- N° 59/2002 : octroyant une subvention ou un complément de subvention d'aide au fonctionnement aux associations sportives de la Commune de HUAHINE, pour l'exercice 2002

A été approuvé à l'unanimité moins une (1) voix contre (M. Félix FAATAU) le projet de délibération suivant :

- N° 63/2002 : fixant la participation parentale par repas servi par la Cuisine Centrale à tous les réfectoires des établissements scolaires du premier degré de la Commune de HUAHINE

A été approuvé à l'unanimité moins une (1) abstention (M. Félix FAATAU) le projet de délibération suivant :

- N° 64/2002 : fixant à nouveau le tarif des branchements d'eau munis d'un compteur

#### **IV - QUESTIONS DIVERSES :**

- Réunion entre le Maire et les membres du G.I.E. des transports en commun le vendredi 20.09.2002
- Inauguration du *fare rima'i* à l'aéroport de HUAHINE le mardi 24.09.2002\*

- Réparations à effectuer d'urgence dans les mairies annexes de HAAPU, FAIE ; clôture à installer à la mairie annexe de FAIE et de TEFARERII.

L'ordre du jour ayant été épuisé, le Maire remercie les conseillers de leur participation et lève la séance à 13h00.

**Le Secrétaire,**

**Le Président,**

**Antonio MALATESTE**

**Marcelin LISAN**

**EXTRAITS DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 26 JUIN 2002**

Etaient présents :

M. Marcelin LISAN  
Mme Marie-Hélène TERIITAUMIHAU  
M. Antonio MALATESTE  
M. Gaston LEMAIRE  
Mme Dorita VAIHO  
M. Gaby LY  
M. Eric LEE CHIP SAO  
M. Anitihī TSING TIN  
M. Camille FAATAUIRA  
Mme Tania TEREMATE  
M. Richard OOPA  
Mme Hana HIOE  
M. Félix FAATAU  
Mme Marietta TEFAATAUMARAMA  
M. Hon Sha LAO MAO  
M. Gérard TEPA  
M. Gaeton MOU SIN  
M. Georges COLOMBANI  
M. Bruno TAAROAMEA  
M. Maiterai MAI  
M. Mana TERAATEPO  
Mme Ioana KANA  
M. Eremoana TEPA  
M. Teheura TUIHANI

Maire,  
Premier Adjoint,  
Second Adjoint,  
Troisième Adjoint,  
Quatrième Adjoint,  
Cinquième Adjoint,  
Sixième Adjoint,  
Septième Adjoint,  
Maire délégué de FAIE,  
Conseiller Municipal de FARE,  
Conseiller Municipal de FARE,  
Conseiller Municipal de FARE,  
Conseiller Municipal de MAEVA,  
Conseiller Municipal de MAEVA,  
Maire délégué de FITII,  
Conseiller Municipal de FITII,  
Conseiller Municipal de FITII,  
Maire délégué de HAAPU,  
Maire délégué de TEFARERII,  
Conseiller Municipal de PAREA,  
Conseiller Municipal de PAREA,  
Conseiller Municipal de PAREA,  
Conseiller Municipal de MAROE

Etaient absents mais représentés :

Mme Nina MAI	représentée par	M. Eremoana TEPA
M. Tutohiarai TIIHIVA	représenté par	M. Gérard TEPA
M. Tama PAU	représenté par	M. Gaeton MOU SIN
M. Haerenoa TEKURIO	représenté par	Mme Marietta TEFAATAUMARAMA

**Election du Maire délégué de PAREA**

La candidature de M. Maiterai MAI est présentée par Madame Ioana KANA, et le scrutin secret a permis d'élire M. Maiterai MAI, Maire délégué de PAREA à l'unanimité.

**Election du 8<sup>ème</sup> Adjoint au Maire**

La candidature de M. Mana TERAATEPO est présentée par M. Bruno TAAROAMEA, et le scrutin secret a permis d'élire M. Mana TERAATEPO, 8<sup>ème</sup> Adjoint au Maire, par vingt six (26) voix pour et deux (2) bulletins blancs.

**Adoption du procès-verbal de la réunion du 07 Mars 2002**

Après une modification souhaitée, le procès-verbal est adopté par vingt sept (27) voix pour et une (1) abstention (Hon Sha LAO MAO).

**Approbation du Compte Administratif du Maire de l'exercice 2001**

Le Compte Administratif 2001 se présente comme suit :

**Section d'Investissement :**

**Section de Fonctionnement :**

Recettes	:	176 421 083 Fcp./.	Recettes	:	532 110 533 Fcp./.
Dépenses	:	216 709 463 Fcp./.	Dépenses	:	465 087 543 Fcp./.
Résultat	:	-40 288 380 Fcp./.	Résultat	:	67 022 990 Fcp./.

**Résultat Global : 26 734 610 Fcp./.**

En l'absence du Maire, sous la présidence du Premier Adjoint au Maire, le Compte Administratif de l'exercice 2001 est adopté à l'unanimité des vingt six (26) membres présents ou représentés.

#### Approbation des projets de délibération n° 22 à 54/2002

Le projet de délibération n° 22/2002, adoptant le Compte Administratif de l'exercice 2001, est adopté à l'unanimité des vingt six (26) membres présents ou représentés.

Le projet de délibération n° 23/2002, adoptant le Compte de Gestion du Trésorier Payeur des I.S.L.V. de l'exercice 2001, est à l'unanimité des vingt six (26) membres présents ou représentés.

En l'absence du Maire, le projet de délibération n° 24/2002, approuvant le Compte Administratif du Maire pour l'exercice 2001 a été adopté à l'unanimité des vingt six (26) membres présents ou représentés.

Les projets de délibération suivants ont été adoptés à l'unanimité des vingt six (26) membres présents ou représentés :

- Projet de délibération n° **25/2002**, constatant la concordance, et se prononçant sur la conformité, pour l'exercice 2001, du Compte Administratif du Maire avec le Compte de Gestion du Trésorier des Iles-Sous-Le-Vent ;
- Projet de délibération n° **26/2002**, relative à des virements de crédits et des ouvertures de nouveaux programmes dans le Budget Communal de l'exercice 2002 ;
- Projet de délibération n° **27/2002**, autorisant le Maire à signer avec le Président du territoire de la Polynésie Française deux (2) conventions de mise à disposition de deux (2) agents fonctionnaires territoriaux rémunérés par la Polynésie Française ;
- Projet de délibération n° **28/2002**, portant transformation de quatre (4) postes budgétaires au sein des services de la Commune de HUAHINE ;
- Projet de délibération n° **29/2002**, portant annulation de trois (3) postes budgétaires vacants et portant création d'un poste budgétaire de secrétaire général adjoint et de quatre (4) postes d'agent d'entretien, à mi-temps, au sein du service de la Voirie du Département des Services Techniques de la Commune de HUAHINE ;
- Projet de délibération n° **30/2002**, portant reclassement de quatre (4) postes budgétaires d'agent de police au sein du Service de la Police Municipale de la Commune de HUAHINE ;
- Projet de délibération n° **31/2002**, portant reclassement de trois (3) postes budgétaires au sein du Département des Services Techniques de la Commune de HUAHINE ;
- Projet de délibération n° **32/2002**, portant de reclassement de cinq (5) postes budgétaires de commis de cuisine affectés à la Cuisine centrale de la Commune de HUAHINE ;
- Projet de délibération n° **33/2002**, autorisant le Maire à nommer des responsables d'équipe dans les trois (3) principaux établissements scolaires du 1<sup>er</sup> degré de la Commune de HUAHINE,
- Projet de délibération n° **34/2002**, fixant à nouveau les taux des indemnités de déplacement des membres du Conseil Municipal et du personnel communal ;
- Projet de délibération n° **35/2002**, autorisant le Maire à signer un avenant de prolongation de délai de livraison avec la société « TAHITI Automobiles » au titre des marchés n° 16 et 17/2001 du 08 Octobre 2001 ;
- Projet de délibération n° **36/2002**, autorisant le Maire à signer un marché avec la société « Service MOBIL S.A. » pour la fourniture de lubrifiants à la Commune de HUAHINE pour l'année 2002 ;
- Projet de délibération n° **37/2002**, autorisant le Maire à signer un marché avec la société « Service MOBIL S.A. » pour la fourniture de carburants à la Commune de HUAHINE pour l'année 2002 ;
- Projet de délibération n° **38/2002**, autorisant le Maire à signer un marché avec l'entreprise « Félix, Teheiuira FAATAU » pour les lots n° 1, 2 et 3 de construction de la Caserne des Sapeurs-Pompiers de la Commune de HUAHINE ;



- Projet de délibération n° **39/2002**, autorisant le Maire à signer avec l'entreprise « Jean-Marie HEITAA » pour le lot « Electricité » de la Caserne des Sapeurs-Pompiers de la Commune de HUAHINE ;
- Projet de délibération n° **40/2002**, relative au mode de réalisation des travaux complémentaires de l'opération d'investissement « A.E.P. HUAHINE ITI (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> tranches) » ;
- Projet de délibération n° **41/2002**, modifiant le coût de l'opération de la Cuisine Centrale ;
- Projet de délibération n° **42/2002**, acceptant le principe de l'opération de grosses réparations de l'école maternelle de FARE, approuvant le dossier technique et sollicitant un financement à 10% du F.I.P. ;
- Projet de délibération n° **43/2002**, autorisant l'installation et la prise en charge d'une ligne téléphonique dans le local technique attenant la station de pompage de TARAE (TEFARERII) ;
- Projet de délibération n° **44/2002**, fixant à nouveau les tarifs des droits d'expéditions des actes administratifs et d'Etat-Civil ;
- Projet de délibération n° **46/2002**, portant adhésion au Syndicat pour la Promotion des Communes de Polynésie Française de la Commune de PAEA ;
- Projet de délibération n° **47/2002**, désignant Monsieur Manue, Richard OOPA, Conseiller Municipal en charge des questions de défense ;
- Projet de délibération n° 51/2002, autorisant le Maire à signer avec le Président du gouvernement de la Polynésie Française une convention de mise à disposition au profit de la Commune de HUAHINE du Fare Potee, sis à MAEVA ;
- Projet de délibération n° 53/2002, définissant le cadre d'interventions à titre gracieux du Truck communal ;
- Projet de délibération n° 54/2002, reportant au 1er Janvier 2002, la mise en application des redevances pour l'enlèvement des ordures ménagères sur la Commune de HUAHINE.

Les deux (2) projets de délibération suivants ont été adoptés par vingt six (26) voix pour et une (1) abstention sur les 27 membres présents et représentés :

- n° 45/2002, relative à la participation d'une délégation communale au Congrès des Maires de Polynésie Française à RURUTU ;
- n° 52/2002, autorisant le Maire à solliciter le Ministère des Affaires Foncières, du Domaine, de la Valorisation et de la Redistribution des Terres, pour l'affectation des lots 2A et 2B de la parcelle B du domaine « VAIHARO » sis à FARE.

Les trois (3) projets de délibération suivants ont été adoptés par vingt six (26) voix pour et une (1) contre sur les 27 membres présents et représentés :

- n° 48/2002, (en régularisation), autorisant la prise en charge par le budget communal d'un billet « aller/retour » d'Air TAHITI en faveur de Monsieur Delano FLOHR, lui permettant son déplacement sur PAPEETE puis à destination de PARIS, pour participer au 83<sup>ème</sup> Congrès des Maires de France à PARIS ;
- n° 49/2002, autorisant la prise en charge par le budget communal des frais de location de véhicules des élus désignés pour représenter la Commune de HUAHINE, dans le cadre de la participation au 83<sup>ème</sup> Congrès des Maires de France à PARIS ;
- n° 50/2002, autorisant la prise en charge par le budget communal des frais de transport, et de location de véhicules engagés dans le cadre exclusif de mission d'élus.

**Le Maire,**

**Marcelin LISAN**

**EXTRAITS DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 7 MARS 2002**

Etaient présents :

LISAN	Marcelin	Maire
TERIITAUMIHAU	Marie-Hélène	1 <sup>er</sup> adjoint au maire
MALATESTTE	Antonio	2 <sup>nd</sup> adjoint au maire
LEMAIRE	Gaston	3 <sup>ème</sup> adjoint au maire
VAIHO	Dorita	5 <sup>ème</sup> adjoint au maire
LY	Gaby	6 <sup>ème</sup> adjoint au maire
LEE CHIP SAO	Eric	7 <sup>ème</sup> adjoint au maire
TSING TIN	Anitihi	8 <sup>ème</sup> adjoint au maire
FAATAUIRA	Camille, Enoha	maire délégué de Faie
TEKURIO	Haerenoa	maire délégué de Maeva
LAO MAO	Hon Sha	maire délégué de Fiti
TAAROAMEA	Bruno	maire délégué de Tefarerii
MAI	Maiterai	maire délégué de Parea
TUIHANI	Teheura	maire délégué de Maroe
TEREMATE	Tania	conseiller municipal de Fare
OOPA	Richard	conseiller municipal de Fare
HIOE	Hana	conseiller municipal de Fare
TEFAATAUMARAMA	Marietta	conseiller municipal de Maeva
TEPA	Tapea, Gérard	conseiller municipal de Fiti
MOU SIN	Gaeton	conseiller municipal de Fiti
COLOMBANI	Georges	conseiller municipal de Haapu
TEPA	Eremoana	conseiller municipal de Maroe
FAATAU	Félix	conseiller de Maeva
MARE	Olivier	conseiller de Maeva

Absents représentés :

MAI	Nina	représentée par LEMAIRE Gaston
TIIHIVA	Tutohiarai	représenté par LISAN Marcelin
PAU	Tama	représenté par LAO MAO Hon Sha
TEMAIANA	Gérald	représenté par FAATAU Félix
TERAAITEPO	Mana	représenté par TAAROAMEA Bruno

**Adoption du procès-verbal de la réunion du 17 Décembre 2001**

Le procès-verbal est adopté à la majorité des vingt neuf (29) membres présents ou représentés, pour quatre (4) contre (Hon Sha LAO MAO, Tama PAU, Félix FAATAU et Gérald TEMAIANA).

**Approbation du Budget Primitif de l'exercice 2002**

Le Budget Primitif 2002 se présente comme suit :

Section d'Investissement (Recettes et Dépenses équilibrées)	155 731 628 Fcp./.
Section de Fonctionnement (Recettes et Dépenses équilibrées)	<u>517 824 132 Fcp./.</u>
Total	673 555 760 Fcp./.

Le Budget Primitif de l'exercice 2002 est adopté à la majorité des vingt neuf (29) membres présents ou représentés, pour deux (2) abstentions (Félix FAATAU et Gérald TEMAIANA).

**Approbation des projets de délibération n° 1 à 21/2002**

Le projet de délibération n° 1/2002, adoptant le budget primitif de l'exercice 2002, est adopté à la majorité des vingt neuf (29) membres présents ou représentés, pour deux (2) abstentions (Félix FAATAU et Gérald TEMAIANA).

Les projets de délibération suivants ont été adoptés à l'unanimité des vingt neuf (29) membres présents ou représentés :

- Projet de délibération n° 2/2002, fixant l'indemnité de conseil de Monsieur Patrick PERROTEZ, Trésorier Payeur des I.S.L.V., pour la période du 1<sup>er</sup> Novembre au 31 Décembre 2001 ;
- Projet de délibération n°3/2002, accordant au Trésorier Payeur des I.S.L.V., le versement d'une indemnité dite de conseil ;
- Projet de délibération N° 4/2002, fixant les indemnités de fonction du Maire, des Adjointes au Maire et des Maires délégués de la Commune de HUAHINE ;

- Projet de délibération n° 5/2002, relative au versement du complément communal de l'indemnité représentative de logement en faveur des directeurs d'école et des instituteurs de la Commune de HUAHINE pour l'année 2001 ;
- Projet de délibération n° 6/2002, autorisant la prise en charge par le budget communal du plan 2002 de départ volontaire à la retraite anticipée des agents communaux ;
- Projet de délibération n° 7/2002, autorisant le reversement à chaque coopérative scolaire de la part de la dotation F.I.P. de l'exercice 2002 réservée à l'entretien des élèves et au fonctionnement des établissements scolaires et para-scolaires de premier cycle de la Commune de HUAHINE, ainsi qu'au versement d'une dotation spéciale de fonctionnement ;
- Projet de délibération n° 8/2002, autorisant le reversement de la part de la dotation F.I.P. de l'exercice 2002, réservée à la coopérative gestionnaire de la cantine du C.J.A. de Fare ;

Le projet de délibération n° 9/2002, octroyant une subvention de fonctionnement aux associations sportives et socio-culturelles de la Commune de HUAHINE, pour l'exercice 2002, est adopté à la majorité des vingt neuf (29) membres présents ou représentés, pour cinq (5) abstentions (Félix FAATAU, Gérard TEMAIANA, Eric LEE CHIP SAO, Richard OOPA et Marietta TEFAATAUMARAMA ;

Les projets de délibération suivants ont été adoptés à l'unanimité des vingt neuf (29) membres présents ou représentés :

- Projet de délibération n° 10/2002, abrogeant les dispositions de l'article 3 de la délibération n° 128/2001 du 17 Décembre 2001 ;
- Projet de délibération n° 11/2002, autorisant le Maire à signer un avenant de travaux supplémentaires avec l'entreprise Didier TERIIHAUNUI au titre du marché n° 14/2001 du 23 Juillet 2001 ;
- Projet de délibération n° 12/2002, autorisant le Maire à signer un marché négocié avec l'entreprise « Jean-Marie HEITAA » pour le lot « Electricité » de la Cuisine Centrale de la Commune de HUAHINE ;
- Projet de délibération n° 13/2002, acceptant le principe d'installation de neuf (9) poteaux de protection Incendie, approuvant le dossier technique, et sollicitant une assistance financière ;
- Projet de délibération n° 14/2002 acceptant le principe d'installation de neuf (9) poteaux de protection incendie, approuvant le dossier technique, et sollicitant une assistance financière
- Projet de délibération n° 15/2002, relative au mode de réalisation des travaux complémentaires de l'opération d'investissement « A.E.P. HUAHINE ITI (1<sup>ère</sup> tranche : Tefarerii-Parea) » ;
- Projet de délibération n° 16/2002, acceptant le principe du programme d'A.E.P. de HUAHINE ITI (2<sup>ème</sup> tranche), approuvant le dossier technique, et sollicitant une assistance financière ;
- Projet de délibération n° 17/2002, relative au mode de réalisation des travaux de l'opération d'investissement « A.E.P. HUAHINE ITI (2<sup>ème</sup> tranche : Tefarerii-Maroc/Parea-Haapu) ;
- Projet de délibération n° 18/2002, autorisant la prise en charge par le budget communal d'une assurance spéciale en faveur des policiers municipaux et des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, pour l'ensemble de leurs actions dans le cadre de leurs missions ;
- Projet de délibération n° 19/2002, modifiant pour compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2002, le mode de facturation des redevances pour l'enlèvement des ordures ménagères sur la Commune de HUAHINE ;
- Projet de délibération n° 20/2002, accordant une indemnité de départ à la retraite ;
- Projet de délibération n° 21/2002, autorisant le Maire à signer avec le Président du gouvernement de la Polynésie Française trois (3) conventions de mise à disposition de trois (3) agents fonctionnaires territoriaux rémunérés par la Polynésie Française.

**Le Maire,**

**Marcelin LISAN**